



Accompagner les besoins
Valoriser les talents

Association La Corne d'Or

Foyer de vie – Accueil de jour – Espace Culturel



DOSSIER D'ADMISSION

En Foyer de Vie

La Corne d'Or
Foyer de vie – Accueil de jour – Espace culturel
Rue des Saulniers – Randonnai
61190 Tourouvre au Perche

02.33.85.00.91
direction@lacornedor.fr
www.lacornedor61.fr

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET CONTACTS

(A retourner dûment remplie avant l'entrée pour étude du dossier)

Nom & Prénom : (Nom de jeune fille :)

Date de naissance : Lieu de naissance :

Domicile de secours :

Actuellement hébergé à : Depuis le :

Statut familial : Nom et Prénom du conjoint :

Parents ou référent familial ou famille d'accueil :

Nom et Prénom..... **Nom et Prénom**.....

Adresse : Adresse.....

Code Postal : Ville : Code Postal : Ville :

N° de téléphone fixe : N° de téléphone fixe :

Portable : Portable :

Mail : Mail :

Fratrerie :

Nom et Prénom : **Nom et Prénom** :

Lien de parenté : Lien de parenté :

Adresse : Adresse :

Code Postal : Ville : Code Postal : Ville :

N° de téléphone fixe : N° de téléphone fixe :

Portable : Portable :

Mail : Mail :

Nom et Prénom : **Nom et Prénom** :

Lien de parenté : Lien de parenté :

Adresse : Adresse :

Code Postal : Ville : Code Postal : Ville :

N° de téléphone fixe : N° de téléphone fixe :

Portable : Portable :

Mail : Mail :

Personne à contacter en cas de besoin :

Nom et Prénom : Lien de parenté :

Adresse : Code Postal : Ville :

N° de téléphone fixe : Portable :

Mail :

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET CONTACTS

MESURE DE PROTECTION :

Date du dernier jugement de tutelle :

Nom et prénom :

Téléphone :

Mail :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Lien avec le demandeur :

CAISSE SECURITE SOCIALE :

Adresse :

N° d'affiliation :

MUTUELLE :

Nom:

Numéro :

Adresse :

ASSURANCE :

Nom:

Numéro :

Adresse :

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET CONTACTS

MDPH

Notification MDPH (orientation) :

Date de prise de décision :

Orientation du au

Notification MDPH (AAH) :

Date de prise de décision :

Notification du au

Notification MDPH (Carte d'Invalidité / CMI*) :

Date de prise de décision :

Délivrée jusqu'au

* Carte de Mobilité Inclusion

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Notification Conseil Général (orientation) :

Date de prise de décision :

Orientation du au

ANAMNESE (résumé du parcours de vie à ce jour)

SUR UN PLAN FAMILIAL :

.....

.....

.....

.....

PARCOURS SCOLAIRE / PROFESSIONNEL :

| ANNEE | LIEU DE RESIDENCE | SCOLARITE/INSTITUTION et MOTIF |
|--------------|--------------------------|---|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

FICHE D'AUTONOMIE / INDEPENDANCE

**Si la place est insuffisante ne pas hésiter à joindre une feuille supplémentaire*

Rapport au langage, communication :

Est-ce que la personne s'exprime ? Comprend-elle ce qu'on lui dit ?

.....
.....
.....

Rapport à l'autre:

Quels sont les rapports de la personne :

Avec la famille

.....
.....
.....

Avec ses pairs (en groupe)

.....
.....
.....

Avec les professionnels du secteur médico-social

.....
.....
.....

A l'extérieur

.....
.....
.....

Comportement en général, habitudes de vie :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Vie quotidienne :

Lever

A quelle heure la personne se lève-t-elle ? Quelles sont ses habitudes, a-t-elle besoin d'une personne pour se réveiller ?

.....
.....
.....

Toilette

Quelles sont ses habitudes ? Fait-elle sa toilette seule ?

.....
.....
.....

Habillage

Quels sont les besoins de la personne ? Se change-t-elle seule ? Adapte-t-elle ses vêtements à la saison ?

.....
.....
.....

Repas

Existe-t-il des aliments que la personne n'aime pas ? Mange-t-elle seule ?

.....
.....
.....

Sommeil

.....
.....
.....

Repérage dans le temps

La personne a-t-elle la notion de l'heure et du temps ?

.....
.....
.....

Déplacement et orientation, repérage dans l'espace

Est-ce que la personne se repère dans la rue, dans l'établissement ?

.....
.....
.....

Attitudes de vie dans les actes quotidiens au domicile ou dans l'institution

Est-ce que la personne participe à la mise du couvert, la vaisselle, range-t-elle sa chambre...?

.....
.....
.....

Activités

Quelles activités la personne aime-t-elle ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Dossier établi le :

Signature :

FICHE MEDICALE

(A remplir par le médecin traitant ou le médecin psychiatre)

NOM :

Prénom :

Sexe : [] Homme [] Femme

Date de naissance :/...../.....

Domiciliation actuelle :

Parcours institutionnel :

Pathologie :

• **Diagnostic**

.....
.....
.....

• **Evolutivité**

[] Aigüe ou poussée évolutive [] Chronique ou stabilisée

• **Origine du handicap ayant motivé le placement**

.....
.....
.....

• **Antécédents médicaux et chirurgicaux**

.....
.....
.....

• **Autres problèmes de santé à signaler (allergies, risque de fausses routes, cécité, surdité, conduites à risques : alcool, tabac, fugues...)**

.....
.....
.....

• **Régime**

Hypocalorique

Fibre

Diabétique

Autre :



Accompagner les besoins
Valoriser les talents

Association La Corne d'Or
Foyer de vie – Accueil de jour – Espace culturel
Dossier d'admission en foyer de vie

• Traitement médical

☒ A.L.D: [] oui [] non

☒ Liste des médicaments en A.L.D (Nom, posologie, date de prescription)

- ♣
- ♣
- ♣
- ♣
- ♣

☒ Autres médicaments (Nom, posologie, date de prescription)

- ♣
- ♣
- ♣
- ♣
- ♣
- ♣
- ♣
- ♣

Suivis médicaux et paramédicaux éventuels (Nature, fréquence, nom du professionnel) :

.....
.....

Autres commentaires :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Dossier rempli le

Cachet et signature du médecin :

INFORMATIONS DIVERSES

Résidents extérieurs au département de l'Orne : Si une demande d'aide sociale est à faire, l'accord préalable du Conseil Départemental du département d'origine sera demandé. Le département d'origine équivaut au département du domicile de secours (dernier domicile de plus de 3 mois hors établissement).

DISPOSITIF D'ADMISSION Foyer de vie La Corne d'Or

1. Le premier contact est souvent téléphonique. Il est dirigé vers la Directrice du foyer de vie ou le Chef de Service.
2. Un dossier d'admission est demandé ou simplement un 1er entretien.
3. Il est proposé à la personne de prendre un rendez-vous avec le Chef de Service, pour un entretien de recueil de données et de précision des objectifs de la personne. Une visite de l'institution et des services est proposée. Les informations sur les conditions d'accueil et d'accompagnement se font à la base des échanges lors de cet entretien.
4. Le comité de d'admission (Directrice, Chef de Service, Coordinatrice, Educateur et Psychologue) prend connaissance du dossier et rédige son avis.
5. La commission d'évaluation des dossiers statue.
6. La personne est avertie de la décision par la directrice du foyer : Soit un stage de 3 semaines est proposé ; Soit la procédure est arrêtée. Une demande de prise en charge pour l'accueil temporaire est à demander par la famille ou le mandataire judiciaire au Conseil Départemental de l'Orne.
7. Le conseil Départemental valide la prise en charge, les dates de l'accueil temporaire sont fixées ; soit la procédure est suspendue dans l'attente d'un avis favorable.
8. L'entrée pour le stage se fait en présence du Chef de Service et du référent d'accueil.
9. A l'issue du stage, un bilan est rédigé par l'équipe pluridisciplinaire du foyer. Si le bilan est positif, une "période d'adaptation et d'observation" est proposée. Si le bilan est négatif, il y a arrêt de la procédure. Durant la période d'observation et d'adaptation, un bilan mensuel est rédigé afin de réévaluer les objectifs de la personne.
10. La personne intègre la liste d'attente et en fonction des priorités, lorsqu'une place est disponible, elle intègre le foyer de vie.
11. Au bout des trois mois, l'équipe du service rédige son avis quant à un accueil définitif ou non.
12. La personne est l'actrice principale de son admission : à tout moment, elle peut y mettre un terme et demander où en est la procédure. En cas d'avis défavorable, la personne est informée par courrier.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES A FOURNIR

Pièces à déposer avec la demande d'admission :

- * Notification MDPH (Orientation / AAH)
- * Notification Conseil Départemental
- * Copie du jugement de tutelle ou curatelle le cas échéant
- * Attestation mensuelle droit à la C.A.F
- * Attestation droit APL si demande déjà faite ou faire demande de droit à l'APL
- * Dernier avis d'imposition
- * Justificatif des ressources de l'année précédente
- * Bilan éducatif et projet personnalisé.
- * Bilan Psychométrique
- * Livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- * Attestation de droit de la caisse de sécurité sociale
- * Carte mutuelle à jour
- * RIB ou RIP

Pièces à fournir à l'entrée :

- Copie de la carte vitale } Copie de la carte d'invalidité / Carte Mobilité Inclusion
- Copie de la carte d'identité
- 2 photos d'identité
- Attestation d'assurance de responsabilité civile
- La dernière ordonnance et les médicaments.

Trousseau :

Lors d'un stage de découverte au Foyer de vie ou accueil temporaire, le trousseau suivant est conseillé :
(il est possible de laver le linge sur place)

- ⇒ vestes de nuit ou chemises de nuit ou pyjamas
- ⇒ slips ou culottes
- ⇒ tee-shirts, maillots de corps
- ⇒ soutien-gorge (pour les femmes)
- ⇒ chapeaux / casquettes (l'été)
- ⇒ paires de chaussettes
- ⇒ robe de chambre
- ⇒ trousse de toilette avec le nécessaire
- ⇒ vêtements habituels de la personne
- ⇒ une paire de chaussons
- ⇒ maillot de bain
- ⇒ 1 paire de chaussures confortable (marche).

Il est recommandé de ne pas fournir de linge fragile. Le marquage du linge n'est effectué que lors de l'admission de la personne.